

Accident des Sardinaux : « agir avant le drame »

Ste-Maxime Président de l'association Site, Pierre-Dominique Clément alerte depuis nombre d'années sur la dangerosité du secteur. Indigné par cet accident, il demande une réaction rapide

Le 18 janvier dernier, un grave accident de la route survenait au niveau de la pointe des Sardinaux. Deux personnes y ont été percutées et grièvement blessées par un automobiliste.

Un événement qui suscite l'indignation de Pierre-Dominique Clément, président de l'association Site de Sainte-Maxime qui alerte sur la dangerosité de cette portion depuis plusieurs années.

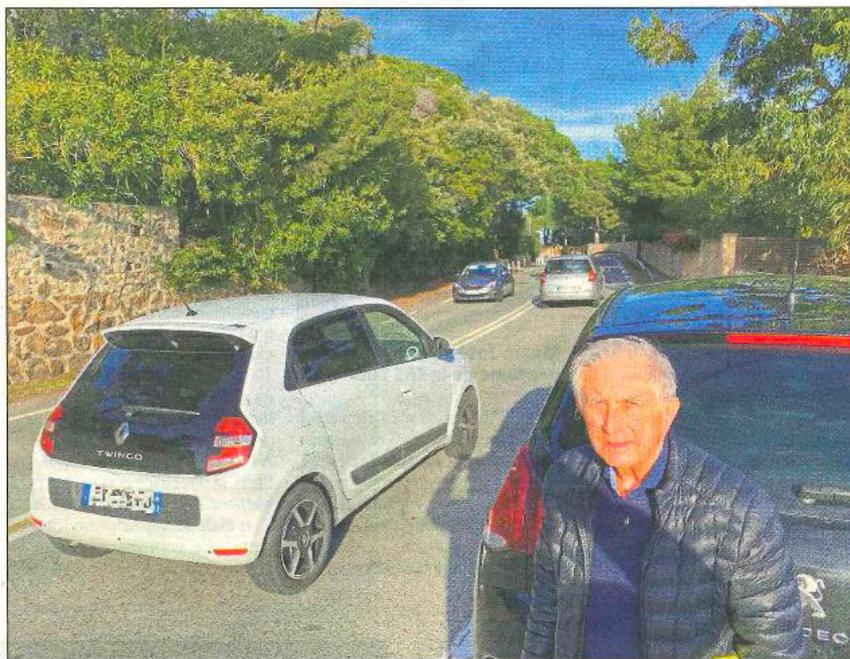
Cet accident était prévisible selon vous ?

Vous savez, j'ai pris en photo cet endroit à de multiples reprises pour en dénoncer la dangerosité à la fois en assemblée générale de l'association mais aussi en conseils de quartier au cours de ces dernières années. Ce virage des Sardinaux, mais également la portion jusqu'au parking de la Fourmi, sont assurément l'un des points noirs de la sécurité piétonne sur la commune de Sainte-Maxime.

D'où provient cette dangerosité ?

Le problème vient du fait qu'il s'agit d'un itinéraire de promenade très prisé... sauf qu'il n'y a pas de protection pour les piétons. C'est incohérent. En outre, la forte attractivité de ce magnifique site fait qu'il y a régulièrement de nombreux véhicules stationnés sur l'accotement, des deux côtés de la route. Les piétons sont alors obligés de passer sur la chaussée, ce qui est évidemment un risque supplémentaire.

Vous disiez que ce secteur était



Pierre-Dominique Clément, président de l'association Site de Sainte-Maxime, à l'endroit même où a eu lieu l'accident grave du 18 janvier dernier. (Photo P. O.)

L'un des points noirs pour la sécurité piétonne. Quels sont les autres ?

Comme je le disais, il y a aussi le cheminement depuis le parking de la Fourmi, avec cette portion qui s'est effondrée qui ne laisse qu'une vingtaine de centimètres aux piétons pour passer. Aux prochaines intempéries, on ne pourra plus circuler. Peut-être pourrait-on installer une passerelle à cet endroit ?

Il y a aussi le boulevard Beau-site où, toujours, l'absence de trottoir est synonyme de dangerosité.

Aujourd'hui vous êtes en colère ?

Oui, on peut le dire. Après cet accident, je me suis dit que je ne pouvais rester silencieux. Parce que j'ai encore le vif souvenir du décès de Romy, à 14 ans, fauchée quelques centaines de mètres plus loin au niveau de la Nartelle

en 2006. Les dangers étaient les mêmes que ceux qui pèsent sur les Sardinaux aujourd'hui : un stationnement sur le bas-côté et l'obligation de se déporter sur la route. Et à la Nartelle, il a fallu attendre ce drame pour que les abords piétonniers de la plage soient sécurisés par ce petit muret. Il n'est pas tolérable de devoir attendre de tels accidents pour que les aménagements nécessaires soient effectués. N'a-t-

on pas appris de nos erreurs précédentes ? Est-ce qu'il va falloir un autre décès pour que les Sardinaux soient sécurisés ou est-ce que cette alerte sera suffisante ?

Quels aménagements proposez-vous pour sécuriser cette zone ?

Il y a, dans la ligne droite en direction de la Nartelle, un petit ruisseau du côté opposé à la mer. Nous avons déjà proposé à la municipalité de mettre des buses pour que les voitures puissent s'y garer et laisser un peu de place pour un passage piétonnier. Il y avait aussi ce projet de la commune de passer toute cette route entre le rond-point du débarquement et le Saint-Hilaire à sens unique afin de créer une voie pour piétons et cyclistes, nous étions partisans de cette option. Il y a aussi la possibilité de mettre des barrières où une glissière comme à la Madrague et d'inciter les usagers à aller stationner au parking de la Fourmi. Mais évidemment, ces solutions ne plairont pas à tout le monde et je pense que la municipalité a peur de s'attirer les foudres des Maximois en faisant cela. Je ne prétend pas que c'est facile et je sais que cette voie est de la responsabilité du Département. L'objectif n'est pas de descendre en flamme la municipalité mais ça fait des années que rien ne bouge et il en va de la sécurité des personnes... la municipalité se doit de les protéger. Alors agissons !

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE PANCHOUT
ppanchout@nicematin.fr

« Nous trancherons d'ici quelques mois »

« Tout d'abord, je tiens à souligner que ce secteur n'est, statistiquement, pas plus accidentogène que le reste de la commune. Il n'en demeure pas moins qu'un accident est toujours un accident de trop. Du reste, une réflexion sur les aménagements à effectuer dans ce virage des Sardinaux est en cours », expose le maire de Sainte-Maxime. Le fait qu'il s'agisse d'une route départementale, cependant, n'est pas une inconnue supplémentaire dans l'équation. Car « sur ce dossier, le Département nous suit », souligne l'édile. « Mais alors, qu'attendons-nous pour agir ? », ne manqueront pas de se demander nombre de Maximois, à l'instar de Pierre-Dominique Clément. « Ce n'est pas si

évident. La solution simple, elle est toute trouvée : une barrière tout le long, entre le parking de la fourmi et les Sardinaux. Ce serait mon choix personnel. Sauf que ça ne fait pas l'unanimité du tout. Y compris au sein des élus. Il faut se rappeler la solution que nous avions proposée il y a déjà plusieurs années, à savoir le passage de cette route en sens unique. Il y avait eu une levée de boucliers ! On pourrait aussi songer à agrandir la route, mais alors là il faudrait demander aux propriétaires de reculer leur terrain, je n'ose même pas leur demander. L'autre possibilité, c'est d'essayer de ronger un peu sur la chaussée. Enfin, nous avions demandé à l'État de déclasser un petit bout de terrain, derrière la

barrière d'accès au site des Sardinaux, pour faire une vingtaine de places de parking...on nous l'a refusé. Nous cherchons des solutions, et nous n'avons pas attendu cet accident pour le faire. Seulement ces solutions, dans tous les cas, ne plairont pas à tout le monde, car soit c'est la circulation qui est impactée, soit c'est le stationnement. » Néanmoins, à la lumière de ce dernier incident, une réponse rapide, avant qu'un dramatique accident ne survienne, semble appropriée. Le premier magistrat assure ainsi « Il faudra trancher rapidement. J'entends par là dans quelques mois. »



P. PA. Le maire Vincent Morisse. (Photo doc. P. PA.)